

Projet de règlement grand-ducal fixant les grilles horaires des classes de l'enseignement secondaire européen et international

I. Exposé des motifs et commentaire des articles

Le présent texte détermine les grilles horaires des classes de l'enseignement secondaire européen, des classes préparatoires au baccalauréat international et des classes de l'enseignement secondaire international valables à partir de la rentrée scolaire 2022/2023.

Les annexes sont établies indépendamment de l'avis des commissions nationales des programmes de l'Enseignement secondaire, mais en fonction des décisions des autorités internationales respectives.

Les changements par rapport à l'année scolaire 2021/2022

L'offre scolaire internationale et européenne s'adapte constamment aux besoins existant dans le contexte luxembourgeois, favorisant tant l'intégration que la diversité. Il est dès lors devenu utile de la différencier de l'offre scolaire nationale qu'elle complète, et d'en inscrire les modalités dans un règlement grand-ducal spécifique.

Les grilles horaires suivantes ont essentiellement été reprises du règlement grand-ducal du 6 août 2021 fixant les grilles horaires, les coefficients des disciplines et des disciplines combinées, ainsi que les disciplines fondamentales des classes de l'enseignement secondaire classique.

(1) Enseignement secondaire européen

À partir de l'année scolaire 2022/2023, l'enseignement européen public sera offert dans toutes les régions du pays. Les six lycées publics suivants fonctionneront selon les programmes, les critères de promotion et les grilles horaires du système des écoles européennes agréées :

École internationale Differdange et Esch-sur-Alzette (EIDE),

École internationale Mersch Anne Beffort (EIMAB),

École internationale de Mondorf-les-Bains (EIMLB),

École internationale Edward Steichen Clervaux (LESC),

Lënster Lycée International School (LLIS),

École internationale Gaston Thorn (EIGT).

L'enseignement secondaire européen, organisé sur 7 années scolaires, prépare les élèves au Bac européen. Aux grilles horaires existantes ont été ajoutées pour 2022/2023, dans une optique de développement progressif de l'offre scolaire, les classes S6 des sections anglophone et germanophone.

(2) Classes internationales

L'enseignement secondaire international est organisé sur 7 années scolaires. Les deux dernières années correspondent aux classes de deuxième et de première du programme du baccalauréat international.

Les classes préparatoires anglophones (7I-EN à 5I-EN), les classes intermédiaires anglophones (4I-EN et 3I-EN) et les classes internationales (2BI-EN et 1BI-EN) organisées à l'Athénée de Luxembourg et au Lycée de Garçons d'Esch-sur-Alzette mènent à l'International Baccalaureate.

Les classes préparatoires francophones (4I-FR et 3I-FR) et les classes internationales (2BI-FR et 1BI-FR) organisées au Lycée technique du Centre préparent les élèves au Bac international francophone.

(3) Classes internationales anglophones

Des classes préparatoires aux examens GCSE, AS-level et A-level (7IEC – 1IEC) préparent les élèves aux diplômes britanniques : General Certificate of Secondary Education (GCSE), Advanced Subsidiary Level (AS-Levels) et General Certificate of Education Advanced Level (A-levels). Ces classes sont offertes à l'International School Michel Lucius.

II. Texte

Projet de règlement grand-ducal fixant les grilles horaires des classes de l'enseignement secondaire européen et international

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi modifiée du 10 mai 1968 portant réforme de l'enseignement secondaire classique ;

Vu la loi modifiée du 25 juillet 2005 portant création d'un lycée-pilote ;

Vu la loi modifiée du 21 juillet 2006 autorisant le Gouvernement à organiser des classes internationales préparant au diplôme du baccalauréat international ;

Vu la loi modifiée du 22 juillet 2008 portant création d'un lycée à Junglinster ;

Vu la loi modifiée du 13 juin 2013 portant création d'un lycée à Clervaux ;

Vu la loi modifiée du 26 février 2016 portant création d'une école internationale publique à Differdange ;

Vu la loi modifiée du 24 août 2016 portant introduction du cours commun « vie et société » dans l'enseignement secondaire ;

Vu la loi du 13 juillet 2018 portant création d'un lycée à Mondorf-les-Bains ;

Vu la loi du 6 août 2021 portant création d'un lycée à Mersch;

Vu la loi du * portant création d'un lycée à Luxembourg ;

Les avis de la Chambre d'agriculture, de la Chambre des fonctionnaires et employés publics, de la Chambre de commerce, de la Chambre des métiers et de la Chambre des salariés ayant été demandés;

Notre Conseil d'État entendu ;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, et après délibération du Gouvernement en conseil ;

Arrêtons :

Art. 1^{er}. Dans les différentes classes de l'enseignement secondaire européen et international, l'enseignement est dispensé suivant les grilles horaires annexées.

Art. 2. La promotion dans les classes de l'enseignement secondaire européen et international tient compte, le cas échéant, des coefficients des différentes disciplines, ainsi que des disciplines fondamentales indiquées dans les grilles horaires annexées.

Art. 3. Le présent règlement est applicable à partir de l'année scolaire 2022/2023.

Art. 4. Notre ministre ayant l'Éducation nationale dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent règlement qui sera publié au Journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg.

III. Fiche financière

Le présent texte n'a pas d'incidence sur le budget de l'État.

Enseignement secondaire européen et international Grille horaire 2022 - 2023

Enseignement secondaire européen

Cycle d'observation

S1-FR - S2-FR - S3-FR	1
S1-DE - S2-DE - S3-DE	6
S1-EN - S2-EN - S3-EN	11

Cycle de pré-orientation

S4-FR - S5-FR	2
S4-DE - S5-DE	7
S4-EN - S5-EN	12

Cycle d'orientation

S6-FR - S7-FR	4
S6-DE	9
S6-EN - S7-EN	14

Classes internationales

Classes préparatoires francophones

4I-FR - 3I-FR	15
---------------------	----

Bac International francophone

2BI-FR - 1BI-FR	16
-----------------------	----

Classes préparatoires anglophones

7I-EN - 6I-EN - 5I-EN	18
-----------------------------	----

Classes intermédiaires anglophones

4I-EN - 3I-EN	19
---------------------	----

Bac International anglophone

2BI-EN - 1BI-EN	20
-----------------------	----

Classes internationales anglophones

Classes préparatoires aux examens (international) GCSE, AS-level et A-level

7IEC - 6IEC - 5IEC	21
--------------------------	----

(International) General Certificate of Secondary Education (GCSE)

4IEC - 3IEC	22
-------------------	----

2IEC - 1IEC	23
-------------------	----

Note explicative :

La deuxième ligne de l'en-tête du tableau indique le nombre de disciplines à prendre en compte pour la promotion.

La troisième ligne de l'en-tête du tableau comporte selon besoin les titres de colonnes suivants :

« df » : discipline fondamentale, signalée par une coche dans la ligne correspondante.

« leç. » : nombre de leçons hebdomadaires.

« coeff. » : coefficient de pondération applicable à la discipline.

Enseignement secondaire européen et international

Enseignement secondaire européen

Cycle d'observation

Section francophone

Disciplines	Code	Rem.	S1-FR	S2-FR	S3-FR
			0	0	0
			leç.	leç.	leç.
Luxembourgeois	LUXEM		2	2	2
Groupe à options Langue 1	GOLA1	1			
<i>Français</i>	L1FRA		5	5	4
<i>Anglais</i>	L1ANG				
<i>Allemand</i>	L1ALL				
<i>Portugais</i>	L1POR				
<i>Autre langue officielle de l'UE</i>	L1EUR				
Groupe à options Langue 2	GOLA2	1			
<i>Français</i>	L2FRA		5	4	4
<i>Anglais</i>	L2ANG		5	4	4
<i>Allemand</i>	L2ALL		5	4	4
Groupe à options Langue 3	GOLA3	2			
<i>Français</i>	L3FRA		2	3	3
<i>Anglais</i>	L3ANG		2	3	3
<i>Allemand</i>	L3ALL		2	3	3
<i>Portugais</i>	L3POR		2	3	3
<i>Espagnol</i>	L3ESP		2	3	3
<i>Italien</i>	L3ITA		2	3	3
Mathématiques	MATHE		4	4	4
Sciences intégrées	SCIIN		4	4	4
Sciences humaines	SCIHU		3	3	3
Éducation artistique	EDUAR		2	2	2
Éducation musicale	EDMUS		2	2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	2	2
Vie et société	VIESO		1	1	1
Groupe à options	GROPT	3			
<i>Soutien en Langue</i>	SOULA		1	1	1
<i>Éducation physique et sportive</i>	OSPOR		1	1	1
<i>Complément de Vie et société</i>	COMVS		1	1	1
Latin	LATIN	4		2	2
Informatique	INFOR	5			2
Total			33	35	36

Remarques:

Le total des leçons peut varier selon le choix des options et les compétences en langues. Le total indiqué est le total maximum. L'évaluation et la promotion de l'élève se font conformément aux dispositions des Écoles européennes.

En fonction de leur concept pédagogique, les différentes écoles proposant une offre scolaire européenne peuvent mettre en œuvre des ajustements ponctuels de la grille et de la durée des leçons.

1. GOLA1, GOLA2 Au choix de l'élève; la langue de la section choisie doit faire partie du choix de la langue 1 ou de la langue 2; la langue 1 doit être différente de la langue 2.
2. GOLA3 Au choix de l'élève; la langue 3 doit être différente de la langue 1 et de la langue 2.
3. GROPT Une seule option par école.
4. LATIN Option facultative.
5. INFOR En S1 et S2 l'informatique est enseignée de façon transversale; INFOR est optionnel; les élèves n'ayant pas choisi LATIN en S2 peuvent choisir INFOR en S3.

Enseignement secondaire européen et international

Enseignement secondaire européen

Cycle de pré-orientation

Section francophone

Disciplines	Code	Rem.	S4-FR	S5-FR
			0	0
			leç.	leç.
Groupe à options Langue 1	GOLA1	1		
<i>Français</i>	L1FRA		4	4
<i>Anglais</i>	L1ANG			
<i>Allemand</i>	L1ALL			
<i>Portugais</i>	L1POR			
<i>Autre langue officielle de l'UE</i>	L1EUR			
Groupe à options Langue 2	GOLA2	1		
<i>Français</i>	L2FRA		3	3
<i>Anglais</i>	L2ANG		3	3
<i>Allemand</i>	L2ALL		3	3
Groupe à options Langue 3	GOLA3	2		
<i>Français</i>	L3FRA		3	3
<i>Anglais</i>	L3ANG		3	3
<i>Portugais</i>	L3POR		3	3
<i>Espagnol</i>	L3ESP		3	3
<i>Italien</i>	L3ITA		3	3
Groupe à options <Mathématiques>	GROMA	3		
<i>Mathématiques</i>	MATH4		4	4
<i>Mathématiques</i>	MATH6		6	6
Physique	PHYSI		2	2
Chimie	CHIMI		2	2
Biologie	BIOLO		2	2
Histoire	HISTO		2	2
Géographie	GEOGR		2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	2
Vie et société	VIESO		1	1
Groupe à options matières supplémentaires	GROMS	4		
<i>Éducation musicale</i>	EDMUS		2	2
<i>Éducation artistique</i>	EDART		2	2
<i>Économie</i>	ECONO		4	4
<i>Information and Communications Technology</i>	TEINC		2	2
<i>4e langue</i>	L4EUR	5	4	4
<i>Latin</i>	LATIN		4	4
<i>Luxembourgeois</i>	LUXEM		2	2
Total			31	31

Remarques:

Le total des leçons peut varier selon le choix des options et les compétences en langues. Le total indiqué est le total maximum. L'évaluation et la promotion de l'élève se font conformément aux dispositions des Écoles européennes.

En fonction de leur concept pédagogique, les différentes écoles proposant une offre scolaire européenne peuvent mettre en œuvre des ajustements ponctuels de la grille et de la durée des leçons.

1. GOLA1, GOLA2 Au choix de l'élève; la langue de la section choisie doit faire partie du choix de la langue 1 ou de la langue 2; la langue 1 doit être différente de la langue 2.
2. GOLA3 Au choix de l'élève; la langue 3 doit être différente de la langue 1 et de la langue 2.
3. GROMA L'élève doit choisir un seul cours de mathématiques: le cours à 3 périodes ou le cours à 5 périodes.
4. GROMS Options supplémentaires; l'élève doit choisir au minimum 4 périodes d' options supplémentaires; si la langue 4 est choisie, elle doit être différente de la langue 1, de la langue 2 et de la langue 3.
5. L4EUR L'élève peut choisir entre l'allemand, l'anglais, l'espagnol, le français, l'italien et le portugais.

Enseignement secondaire européen et international
Enseignement secondaire européen
Cycle d'orientation
Section francophone

Disciplines	Code	Rem.	S6-FR	S7-FR
			0	0
			leç.	leç.
Groupe à options Langue 1	GOLA1	1		
<i>Français</i>	L1FRA		4	4
<i>Anglais</i>	L1ANG			
<i>Allemand</i>	L1ALL			
<i>Portugais</i>	L1POR			
<i>Autre langue officielle de l'UE</i>	L1EUR			
Groupe à options Langue 2	GOLA2	1		
<i>Français</i>	L2FRA		3	3
<i>Anglais</i>	L2ANG		3	3
<i>Allemand</i>	L2ALL		3	3
Groupe à options <Mathématiques>	GROMA	2		
<i>Mathématiques</i>	MATH3		3	3
<i>Mathématiques</i>	MATH5		5	5
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	2
Vie et société	VIESO		1	1
Groupe à options 2 périodes	GRO2P	3		
<i>Histoire</i>	HIST2		2	2
<i>Géographie</i>	GEOG2		2	2
<i>Philosophie</i>	PHIL2		2	2
<i>Biologie</i>	BIOL2		2	2
Groupe à options 4 périodes	GRO4P	7		
<i>Biologie</i>	BIOL4		4	4
<i>Chimie</i>	CHIMI		4	4
<i>Physique</i>	PHYSI		4	4
<i>Éducation artistique</i>	EDART		4	4
<i>Éducation musicale</i>	EDMUS		4	4
<i>Histoire</i>	HIST4		4	4
<i>Géographie</i>	GEOG4		4	4
<i>Philosophie</i>	PHIL4		4	4
<i>3e langue</i>	L3EUR	4	4	4
<i>Latin</i>	LATIN		4	4
<i>Économie</i>	ECONO		4	4
<i>4e langue</i>	L4EUR	4	4	4

Disciplines	Code	Rem.	S6-FR	S7-FR
			0	0
			leç.	leç.
Groupe à options matières approfondies	GROAP			
<i>Approfondissement L1</i>	APPL1	5	3	3
<i>Approfondissement L2</i>	APPL2	5	3	3
<i>Mathématiques approfondies</i>	MAAPP		3	3
Groupe à options matières complémentaires	GROMC			
<i>matières complémentaires 1</i>	MATC1	6	2	2
<i>matières complémentaires 2</i>	MATC2	8	2	2
Total			30	30

Remarques:

Le total des leçons peut varier selon le choix des options et les compétences en langues. Le total indiqué est le total maximum. L'évaluation et la promotion de l'élève se font conformément aux dispositions des Écoles européennes.

En fonction de leur concept pédagogique, les différentes écoles proposant une offre scolaire européenne peuvent mettre en œuvre des ajustements ponctuels de la grille et de la durée des leçons.

- GOLA1, GOLA2 Au choix de l'élève; la langue de la section choisie doit faire partie du choix de la langue 1 ou de la langue 2; la langue 1 doit être différente de la langue 2.
- GROMA L'élève doit choisir un seul cours de mathématiques: le cours à 4 périodes ou le cours à 6 périodes.
- GRO2P Les matières de ce groupe sont obligatoires si elles ne sont pas choisies comme option dans le Groupe à options 4 périodes; Biologie n'est pas obligatoire si Biologie ou Chimie ou Physique est choisie dans le Groupe à options 4 périodes.
- L3EUR, L4EUR, L5EUR L'élève peut choisir entre l'allemand, l'anglais, l'espagnol, le français, l'italien et le portugais.
- APPL1, APPL2 L'élève peut choisir entre l'allemand, l'anglais et le français.
- MATC1 L'élève peut choisir entre art, musique, sciences politiques, introduction à l'économie, luxembourgeois, 5e langue (L5EUR), sport, théâtre, laboratoire biologie, laboratoire chimie, laboratoire physique. L'éventail des cours complémentaires proposés varie d'une école à l'autre.
- GRO4P L'élève doit choisir au minimum 2 et au maximum 4 options dans le Groupes à options 4 périodes.
- MATC2 L'élève peut choisir entre art, musique, sciences politiques, introduction à l'économie, luxembourgeois, 5e langue (L5EUR), sport, théâtre. L'éventail des cours complémentaires proposés varie d'une école à l'autre.

Enseignement secondaire européen et international
Enseignement secondaire européen
Cycle d'observation
Section germanophone

Disciplines	Code	Rem.	S1-DE	S2-DE	S3-DE
			0	0	0
			leç.	leç.	leç.
Luxembourgeois	LUXEM		2	2	2
Groupe à options Langue 1	GOLA1	1			
<i>Français</i>	L1FRA				
<i>Anglais</i>	L1ANG				
<i>Allemand</i>	L1ALL		5	5	4
<i>Portugais</i>	L1POR				
<i>Autre langue officielle de l'UE</i>	L1EUR				
Groupe à options Langue 2	GOLA2	1			
<i>Français</i>	L2FRA		5	4	4
<i>Anglais</i>	L2ANG		5	4	4
<i>Allemand</i>	L2ALL		5	4	4
Groupe à options Langue 3	GOLA3	2			
<i>Français</i>	L3FRA		2	3	3
<i>Anglais</i>	L3ANG		2	3	3
<i>Allemand</i>	L3ALL		2	3	3
<i>Portugais</i>	L3POR		2	3	3
<i>Espagnol</i>	L3ESP		2	3	3
<i>Italien</i>	L3ITA		2	3	3
Mathématiques	MATHE		4	4	4
Sciences intégrées	SCIIN		4	4	4
Sciences humaines	SCIHU		3	3	3
Éducation artistique	EDUAR		2	2	2
Éducation musicale	EDMUS		2	2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	2	2
Vie et société	VIESO		1	1	1
Groupe à options	GROPT	3			
<i>Soutien en Langue</i>	SOULA		1	1	1
<i>Éducation physique et sportive</i>	OSPOR		1	1	1
<i>Complément de Vie et société</i>	COMVS		1	1	1
Latin	LATIN	4		2	2
Informatique	INFOR	5			2
Total			33	35	36

Remarques:

Le total des leçons peut varier selon le choix des options et les compétences en langues. Le total indiqué est le total maximum. L'évaluation et la promotion de l'élève se font conformément aux dispositions des Écoles européennes.

En fonction de leur concept pédagogique, les différentes écoles proposant une offre scolaire européenne peuvent mettre en œuvre des ajustements ponctuels de la grille et de la durée des leçons.

1. GOLA1, GOLA2 Au choix de l'élève; la langue de la section choisie doit faire partie du choix de la langue 1 ou de la langue 2; la langue 1 doit être différente de la langue 2.
2. GOLA3 Au choix de l'élève; la langue 3 doit être différente de la langue 1 et de la langue 2.
3. GROPT Une seule option par école.
4. LATIN Option facultative.
5. INFOR En S1 et S2 l'informatique est enseignée de façon transversale; INFOR est optionnel; les élèves n'ayant pas choisi LATIN en S2 peuvent choisir INFOR en S3.

Enseignement secondaire européen et international

Enseignement secondaire européen

Cycle de pré-orientation

Section germanophone

Disciplines	Code	Rem.	S4-DE	S5-DE
			0	0
			leç.	leç.
Groupe à options Langue 1	GOLA1	1		
<i>Français</i>	L1FRA			
<i>Anglais</i>	L1ANG			
<i>Allemand</i>	L1ALL		4	4
<i>Portugais</i>	L1POR			
<i>Autre langue officielle de l'UE</i>	L1EUR			
Groupe à options Langue 2	GOLA2	1		
<i>Français</i>	L2FRA		3	3
<i>Anglais</i>	L2ANG		3	3
<i>Allemand</i>	L2ALL		3	3
Groupe à options Langue 3	GOLA3	2		
<i>Français</i>	L3FRA		3	3
<i>Anglais</i>	L3ANG		3	3
<i>Portugais</i>	L3POR		3	3
<i>Espagnol</i>	L3ESP		3	3
<i>Italien</i>	L3ITA		3	3
Groupe à options <Mathématiques>	GROMA	3		
<i>Mathématiques</i>	MATH4		4	4
<i>Mathématiques</i>	MATH6		6	6
Physique	PHYSI		2	2
Chimie	CHIMI		2	2
Biologie	BIOLO		2	2
Histoire	HISTO		2	2
Géographie	GEOGR		2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	2
Vie et société	VIESO		1	1
Groupe à options matières supplémentaires	GROMS	4		
<i>Éducation musicale</i>	EDMUS		2	2
<i>Éducation artistique</i>	EDART		2	2
<i>Économie</i>	ECONO		4	4
<i>Information and Communications Technology</i>	TEINC		2	2
<i>4e langue</i>	L4EUR	5	4	4
<i>Latin</i>	LATIN		4	4
<i>Luxembourgeois</i>	LUXEM		2	2
Total			31	31

Remarques:

Le total des leçons peut varier selon le choix des options et les compétences en langues. Le total indiqué est le total maximum. L'évaluation et la promotion de l'élève se font conformément aux dispositions des Écoles européennes.

En fonction de leur concept pédagogique, les différentes écoles proposant une offre scolaire européenne peuvent mettre en œuvre des ajustements ponctuels de la grille et de la durée des leçons.

1. GOLA1, GOLA2 Au choix de l'élève; la langue de la section choisie doit faire partie du choix de la langue 1 ou de la langue 2; la langue 1 doit être différente de la langue 2.
2. GOLA3 Au choix de l'élève; la langue 3 doit être différente de la langue 1 et de la langue 2.
3. GROMA L'élève doit choisir un seul cours de mathématiques: le cours à 3 périodes ou le cours à 5 périodes.
4. GROMS Options supplémentaires; l'élève doit choisir au minimum 4 périodes d' options supplémentaires; si la langue 4 est choisie, elle doit être différente de la langue 1, de la langue 2 et de la langue 3.
5. L4EUR L'élève peut choisir entre l'allemand, l'anglais, l'espagnol, le français, l'italien et le portugais.

Enseignement secondaire européen et international
Enseignement secondaire européen
Cycle d'orientation
Section germanophone

Disciplines	Code	Rem.	S6-DE
			0
			leç.
Groupe à options Langue 1	GOLA1	1	
<i>Français</i>	L1FRA		
<i>Anglais</i>	L1ANG		
<i>Allemand</i>	L1ALL		4
<i>Portugais</i>	L1POR		
<i>Autre langue officielle de l'UE</i>	L1EUR		
Groupe à options Langue 2	GOLA2	1	
<i>Français</i>	L2FRA		3
<i>Anglais</i>	L2ANG		3
<i>Allemand</i>	L2ALL		3
Groupe à options <Mathématiques>	GROMA	2	
<i>Mathématiques</i>	MATH3		3
<i>Mathématiques</i>	MATH5		5
Éducation physique et sportive	EDUPH		2
Vie et société	VIESO		1
Groupe à options 2 périodes	GRO2P	3	
<i>Histoire</i>	HIST2		2
<i>Géographie</i>	GEOG2		2
<i>Philosophie</i>	PHIL2		2
<i>Biologie</i>	BIOL2		2
Groupe à options 4 périodes	GRO4P	7	
<i>Biologie</i>	BIOL4		4
<i>Chimie</i>	CHIMI		4
<i>Physique</i>	PHYSI		4
<i>Éducation artistique</i>	EDART		4
<i>Éducation musicale</i>	EDMUS		4
<i>Histoire</i>	HIST4		4
<i>Géographie</i>	GEOG4		4
<i>Philosophie</i>	PHIL4		4
<i>3e langue</i>	L3EUR	4	4
<i>Latin</i>	LATIN		4
<i>Économie</i>	ECONO		4
<i>4e langue</i>	L4EUR	4	4

Disciplines	Code	Rem.	S6-DE
			0
			leç.
Groupe à options matières approfondies	GROAP		
<i>Approfondissement L1</i>	APPL1	5	3
<i>Approfondissement L2</i>	APPL2	5	3
<i>Mathématiques approfondies</i>	MAAPP		3
Groupe à options matières complémentaires	GROMC		
<i>matières complémentaires 1</i>	MATC1	6	2
<i>matières complémentaires 2</i>	MATC2	8	2
Total			30

Remarques:

Le total des leçons peut varier selon le choix des options et les compétences en langues. Le total indiqué est le total maximum. L'évaluation et la promotion de l'élève se font conformément aux dispositions des Écoles européennes.

En fonction de leur concept pédagogique, les différentes écoles proposant une offre scolaire européenne peuvent mettre en œuvre des ajustements ponctuels de la grille et de la durée des leçons.

1. GOLA1, GOLA2 Au choix de l'élève; la langue de la section choisie doit faire partie du choix de la langue 1 ou de la langue 2; la langue 1 doit être différente de la langue 2.
2. GROMA L'élève doit choisir un seul cours de mathématiques: le cours à 4 périodes ou le cours à 6 périodes.
3. GRO2P Les matières de ce groupe sont obligatoires si elles ne sont pas choisies comme option dans le Groupe à options 4 périodes; Biologie n'est pas obligatoire si Biologie ou Chimie ou Physique est choisie dans le Groupe à options 4 périodes.
4. L3EUR, L4EUR, L5EUR L'élève peut choisir entre l'allemand, l'anglais, l'espagnol, le français, l'italien et le portugais.
5. APPL1, APPL2 L'élève peut choisir entre l'allemand, l'anglais et le français.
6. MATC1 L'élève peut choisir entre art, musique, sciences politiques, introduction à l'économie, luxembourgeois, 5e langue (L5EUR), sport, théâtre, laboratoire biologie, laboratoire chimie, laboratoire physique. L'éventail des cours complémentaires proposés varie d'une école à l'autre.
7. GRO4P L'élève doit choisir au minimum 2 et au maximum 4 options dans le Groupes à options 4 périodes.
8. MATC2 L'élève peut choisir entre art, musique, sciences politiques, introduction à l'économie, luxembourgeois, 5e langue (L5EUR), sport, théâtre. L'éventail des cours complémentaires proposés varie d'une école à l'autre.

Enseignement secondaire européen et international

Enseignement secondaire européen

Cycle d'observation

Section anglophone

Disciplines	Code	Rem.	S1-EN	S2-EN	S3-EN
			0	0	0
			leç.	leç.	leç.
Luxembourgeois	LUXEM		2	2	2
Groupe à options Langue 1	GOLA1	1			
<i>Français</i>	L1FRA				
<i>Anglais</i>	L1ANG		5	5	4
<i>Allemand</i>	L1ALL				
<i>Portugais</i>	L1POR				
<i>Autre langue officielle de l'UE</i>	L1EUR				
Groupe à options Langue 2	GOLA2	1			
<i>Français</i>	L2FRA		5	4	4
<i>Anglais</i>	L2ANG		5	4	4
<i>Allemand</i>	L2ALL		5	4	4
Groupe à options Langue 3	GOLA3	2			
<i>Français</i>	L3FRA		2	3	3
<i>Anglais</i>	L3ANG		2	3	3
<i>Allemand</i>	L3ALL		2	3	3
<i>Portugais</i>	L3POR		2	3	3
<i>Espagnol</i>	L3ESP		2	3	3
<i>Italien</i>	L3ITA		2	3	3
Mathématiques	MATHE		4	4	4
Sciences intégrées	SCIIN		4	4	4
Sciences humaines	SCIHU		3	3	3
Éducation artistique	EDUAR		2	2	2
Éducation musicale	EDMUS		2	2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	2	2
Vie et société	VIESO		1	1	1
Groupe à options	GROPT	3			
<i>Soutien en Langue</i>	SOULA		1	1	1
<i>Éducation physique et sportive</i>	OSPOR		1	1	1
<i>Complément de Vie et société</i>	COMVS		1	1	1
Latin	LATIN	4		2	2
Informatique	INFOR	5			2
Total			33	35	36

Remarques:

Le total des leçons peut varier selon le choix des options et les compétences en langues. Le total indiqué est le total maximum. L'évaluation et la promotion de l'élève se font conformément aux dispositions des Écoles européennes.

En fonction de leur concept pédagogique, les différentes écoles proposant une offre scolaire européenne peuvent mettre en œuvre des ajustements ponctuels de la grille et de la durée des leçons.

1. GOLA1, GOLA2 Au choix de l'élève; la langue de la section choisie doit faire partie du choix de la langue 1 ou de la langue 2; la langue 1 doit être différente de la langue 2.
2. GOLA3 Au choix de l'élève; la langue 3 doit être différente de la langue 1 et de la langue 2.
3. GROPT Une seule option par école.
4. LATIN Option facultative.
5. INFOR En S1 et S2 l'informatique est enseignée de façon transversale; INFOR est optionnel; les élèves n'ayant pas choisi LATIN en S2 peuvent choisir INFOR en S3.

Enseignement secondaire européen et international

Enseignement secondaire européen

Cycle de pré-orientation

Section anglophone

Disciplines	Code	Rem.	S4-EN	S5-EN
			0	0
			leç.	leç.
Groupe à options Langue 1	GOLA1	1		
<i>Français</i>	L1FRA			
<i>Anglais</i>	L1ANG		4	4
<i>Allemand</i>	L1ALL			
<i>Portugais</i>	L1POR			
<i>Autre langue officielle de l'UE</i>	L1EUR			
Groupe à options Langue 2	GOLA2	1		
<i>Français</i>	L2FRA		3	3
<i>Anglais</i>	L2ANG		3	3
<i>Allemand</i>	L2ALL		3	3
Groupe à options Langue 3	GOLA3	2		
<i>Français</i>	L3FRA		3	3
<i>Anglais</i>	L3ANG		3	3
<i>Portugais</i>	L3POR		3	3
<i>Espagnol</i>	L3ESP		3	3
<i>Italien</i>	L3ITA		3	3
Groupe à options <Mathématiques>	GROMA	3		
<i>Mathématiques</i>	MATH4		4	4
<i>Mathématiques</i>	MATH6		6	6
Physique	PHYSI		2	2
Chimie	CHIMI		2	2
Biologie	BIOLO		2	2
Histoire	HISTO		2	2
Géographie	GEOGR		2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	2
Vie et société	VIESO		1	1
Groupe à options matières supplémentaires	GROMS	4		
<i>Éducation musicale</i>	EDMUS		2	2
<i>Éducation artistique</i>	EDART		2	2
<i>Économie</i>	ECONO		4	4
<i>Information and Communications Technology</i>	TEINC		2	2
<i>4e langue</i>	L4EUR	5	4	4
<i>Latin</i>	LATIN		4	4
<i>Luxembourgeois</i>	LUXEM		2	2
Total			31	31

Remarques:

Le total des leçons peut varier selon le choix des options et les compétences en langues. Le total indiqué est le total maximum. L'évaluation et la promotion de l'élève se font conformément aux dispositions des Écoles européennes.

En fonction de leur concept pédagogique, les différentes écoles proposant une offre scolaire européenne peuvent mettre en œuvre des ajustements ponctuels de la grille et de la durée des leçons.

1. GOLA1, GOLA2 Au choix de l'élève; la langue de la section choisie doit faire partie du choix de la langue 1 ou de la langue 2; la langue 1 doit être différente de la langue 2.
2. GOLA3 Au choix de l'élève; la langue 3 doit être différente de la langue 1 et de la langue 2.
3. GROMA L'élève doit choisir un seul cours de mathématiques: le cours à 3 périodes ou le cours à 5 périodes.
4. GROMS Options supplémentaires; l'élève doit choisir au minimum 4 périodes d' options supplémentaires; si la langue 4 est choisie, elle doit être différente de la langue 1, de la langue 2 et de la langue 3.
5. L4EUR L'élève peut choisir entre l'allemand, l'anglais, l'espagnol, le français, l'italien et le portugais.

Enseignement secondaire européen et international

Enseignement secondaire européen

Cycle d'orientation

Section anglophone

Disciplines	Code	Rem.	S6-EN	S7-EN
			0	0
			leç.	leç.
Groupe à options Langue 1	GOLA1	1		
<i>Français</i>	L1FRA			
<i>Anglais</i>	L1ANG		4	4
<i>Allemand</i>	L1ALL			
<i>Portugais</i>	L1POR			
<i>Autre langue officielle de l'UE</i>	L1EUR			
Groupe à options Langue 2	GOLA2	1		
<i>Français</i>	L2FRA		3	3
<i>Anglais</i>	L2ANG		3	3
<i>Allemand</i>	L2ALL		3	3
Groupe à options <Mathématiques>	GROMA	2		
<i>Mathématiques</i>	MATH3		3	3
<i>Mathématiques</i>	MATH5		5	5
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	2
Vie et société	VIESO		1	1
Groupe à options 2 périodes	GRO2P	3		
<i>Histoire</i>	HIST2		2	2
<i>Géographie</i>	GEOG2		2	2
<i>Philosophie</i>	PHIL2		2	2
<i>Biologie</i>	BIOL2		2	2
Groupe à options 4 périodes	GRO4P	7		
<i>Biologie</i>	BIOL4		4	4
<i>Chimie</i>	CHIMI		4	4
<i>Physique</i>	PHYSI		4	4
<i>Éducation artistique</i>	EDART		4	4
<i>Éducation musicale</i>	EDMUS		4	4
<i>Histoire</i>	HIST4		4	4
<i>Géographie</i>	GEOG4		4	4
<i>Philosophie</i>	PHIL4		4	4
<i>3e langue</i>	L3EUR	4	4	4
<i>Latin</i>	LATIN		4	4
<i>Économie</i>	ECONO		4	4
<i>4e langue</i>	L4EUR	4	4	4
Groupe à options matières approfondies	GROAP			
<i>Approfondissement L1</i>	APPL1	5	3	3
<i>Approfondissement L2</i>	APPL2	5	3	3
<i>Mathématiques approfondies</i>	MAAPP		3	3
Groupe à options matières complémentaires	GROMC			
<i>matières complémentaires 1</i>	MATC1	6	2	2

Disciplines	Code	Rem.	S6-EN	S7-EN
			0	0
			leç.	leç.
<i>matières complémentaires 2</i>	MATC2	8	2	2
Total			30	30

Remarques:

Le total des leçons peut varier selon le choix des options et les compétences en langues. Le total indiqué est le total maximum. L'évaluation et la promotion de l'élève se font conformément aux dispositions des Écoles européennes.

En fonction de leur concept pédagogique, les différentes écoles proposant une offre scolaire européenne peuvent mettre en œuvre des ajustements ponctuels de la grille et de la durée des leçons.

1. GOLA1, GOLA2 Au choix de l'élève; la langue de la section choisie doit faire partie du choix de la langue 1 ou de la langue 2; la langue 1 doit être différente de la langue 2.
2. GROMA L'élève doit choisir un seul cours de mathématiques: le cours à 4 périodes ou le cours à 6 périodes.
3. GRO2P Les matières de ce groupe sont obligatoires si elles ne sont pas choisies comme option dans le Groupe à options 4 périodes; Biologie n'est pas obligatoire si Biologie ou Chimie ou Physique est choisie dans le Groupe à options 4 périodes.
4. L3EUR, L4EUR, L5EUR L'élève peut choisir entre l'allemand, l'anglais, l'espagnol, le français, l'italien et le portugais.
5. APPL1, APPL2 L'élève peut choisir entre l'allemand, l'anglais et le français.
6. MATC1 L'élève peut choisir entre art, musique, sciences politiques, introduction à l'économie, luxembourgeois, 5e langue (L5EUR), sport, théâtre, laboratoire biologie, laboratoire chimie, laboratoire physique. L'éventail des cours complémentaires proposés varie d'une école à l'autre.
7. GRO4P L'élève doit choisir au minimum 2 et au maximum 4 options dans le Groupes à options 4 périodes.
8. MATC2 L'élève peut choisir entre art, musique, sciences politiques, introduction à l'économie, luxembourgeois, 5e langue (L5EUR), sport, théâtre. L'éventail des cours complémentaires proposés varie d'une école à l'autre.

Enseignement secondaire européen et international
Classes internationales
Classes préparatoires francophones

Disciplines	Code	Rem.	4I-FR			3I-FR		
			8			8		
			df	leç.	coeff.	df	leç.	coeff.
Français	FRANC		✓	5	4	✓	4	4
Anglais	ANGLA		✓	5	4	✓	4	4
Mathématiques	MATHE			5	4		4	3
Sciences sociales	SCSOC	1, 2			4			4
<i>Géographie</i>	GEOGR			2				
<i>Économie</i>	ECONO						3	
<i>Histoire</i>	HISTO			2			2	
Sciences expérimentales	SCIEX	3			4			4
<i>Biologie</i>	BIOLO			2			2	
<i>Chimie</i>	CHIMI			1			1	
<i>Physique</i>	PHYSI			2			2	
Arts	EARTS			1	2			
Informatique / Projet	INFPR						2	2
Groupe à options complémentaires	GRCOM	4, 5						
<i>Allemand</i>	ALLEM			4	3		4	3
<i>Arts visuels niveau supérieur</i>	ARTNS			3	3		4	3
<i>Arts visuels niveau moyen</i>	ARTNM						2	2
<i>Chimie</i>	OCHIM			3	3		3	3
<i>Informatique</i>	OINFO						2	2
<i>Physique</i>	OPHYS						2	2
<i>Mathématiques</i>	OMATH						2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	1		2	1
Total				30	26		30	25

Remarques:

- SCSOC 4I-FR pondération: GEOGR 1/2; HISTO 1/2.
- SCSOC 3I-FR pondération: ECONO 3/5; HISTO 2/5.
- SCIEX Pondération: BIOLO: 2/5; PHYSI: 2/5; CHIMI: 1/5.
- GRCOM En 4e et 3e, l'élève suit au moins une option. Suivant le nombre d'options choisies le total des leçons et des coefficients peut varier. Le total indiqué est le total minimum. Pour étudier la physique au niveau supérieur (NS) en 2BI et 1BI, l'élève doit obligatoirement choisir la physique ou la chimie.
- GRCOM Pour étudier les mathématiques au niveau supérieur (NS) en 2BI et 1BI, l'élève doit obligatoirement choisir les mathématiques ou la chimie. Pour étudier les arts visuels au niveau supérieur (NS) en 2BI et 1BI, l'élève doit obligatoirement choisir l'option de 4 leçons.

Enseignement secondaire européen et international
Classes internationales
Bac International francophone

Disciplines	Code	Rem.	2BI-FR		1BI-FR
			8		8
			leç.	coeff.	leç.
Groupe à options <Études en langue et littérature>	GROLL				
<i>Français (A) niveau moyen</i>	FRANM		5	4	5
<i>Français (A) niveau supérieur</i>	FRANS		6	4	6
Groupe à options <Acquisition de langues>	GROAC				
<i>Anglais (B) niveau supérieur</i>	ANBNS		5	4	5
<i>Allemand (B) niveau moyen</i>	ALBNM	1	3	3	3
Groupe à options <Individus et sociétés>	GROIS	2			
<i>Économie niveau moyen</i>	ECONM		3	3	3
<i>Économie niveau supérieur</i>	ECONS		5	4	5
<i>Histoire niveau moyen</i>	HISNM		3	3	3
<i>Histoire niveau supérieur</i>	HISNS		5	4	5
Groupe à options <Sciences>	GROSC	2			
<i>Biologie niveau moyen</i>	BIONM		3	3	3
<i>Biologie niveau supérieur</i>	BIONS		5	4	5
<i>Chimie niveau moyen</i>	CHINM		3	3	
<i>Chimie niveau supérieur</i>	CHINS		5	4	
<i>Informatique niveau moyen</i>	INFNM		3	3	3
<i>Informatique niveau supérieur</i>	INFNS		5	4	5
<i>Physique niveau moyen</i>	PHYNM		3	3	3
<i>Physique niveau supérieur</i>	PHYNS		5	4	5
Groupe à options <Mathématiques>	GROMA				
<i>Mathématiques : applications et interprétation niveau moyen</i>	MAINM		3	3	3
<i>Mathématiques : analyses et approches niveau moyen</i>	MAANM		3	3	3
<i>Mathématiques : analyses et approches niveau supérieur</i>	MAANS		5	4	5
Groupe à options <Arts>	GROAR	2, 3			
<i>Arts visuels niveau moyen</i>	ARTNM		3	3	3
<i>Arts visuels niveau supérieur</i>	ARTNS		5	4	5
Théorie de la connaissance	THECO		2	2	2
Éducation physique et sportive / CAS	EPSCA		2	2	2
Travaux dirigés	TRADI	4			
Total			30	26	30

Remarques:

L'élève choisit 3 ou 4 disciplines au niveau supérieur. Par conséquent le total des leçons et des coefficients peut varier. Le total indiqué est le total maximum.

1. ALBNM En vue de la reconnaissance du diplôme du B.I. au Grand-Duché de Luxembourg, l'allemand est obligatoire.
2. GROAR, GROIS, GROSC L'élève choisit un cours de chaque option.
3. GROAR La discipline du groupe à options <Arts> peut être remplacée par une discipline d'un autre groupe à options.
4. TRADI Travaux dirigés en biologie, chimie, physique, mathématiques ou allemand d'un total de 2 ou 3 leçons hebdomadaires.

Enseignement secondaire européen et international
Classes internationales
Classes préparatoires anglophones

Disciplines	Code	Rem.	7I-EN			6I-EN			5I-EN		
			9			9			9		
			df	leç.	coeff.	df	leç.	coeff.	df	leç.	coeff.
Anglais	ANGLA		✓	4	4	✓	4	4	✓	4	4
Français	FRANC		✓	4	4	✓	4	4	✓	4	4
Luxembourgeois	LUXEM			3	3		3	3		2	2
Histoire	HISTO			2	2		2	2		2	2
Technologie de l'information et de la communication	TICIP			2	2		2	2			
Géographie	GEOGR									2	2
Mathématiques	MATHE			4	4		4	4		4	4
Sciences expérimentales	SCIEX				4			4			4
<i>Biologie</i>	BIOLO	1		2			2			2	
<i>Chimie</i>	CHIMI	1		1,5			2			2	
<i>Physique</i>	PHYSI	1		1,5			2			2	
Arts pluriels	ARTPL			3	2		3	2		3	2
Éducation physique et sportive	EDUPH			3	1		3	1		3	1
Total				30	26		31	26		30	25

Remarques:

Excepté dans les cours de français et d'allemand, la langue d'enseignement est la langue anglaise.

Les cours de luxembourgeois et de français fonctionnent sur deux niveaux.

1. BIOLO, CHIMI, Pondération: 1/3.
 PHYSI

Enseignement secondaire européen et international
Classes internationales
Classes intermédiaires anglophones

Disciplines	Code	Rem.	4I-EN			3I-EN		
			7			7		
			df	leç.	coeff.	df	leç.	coeff.
Anglais	ANGLA		✓	5	4	✓	5	4
Français	FRANC		✓	4	4	✓	4	4
Allemand	ALLEM			4	3		4	3
Histoire	HISTO			2	2		2	2
Géographie	GEOGR			2	2			
Économie	ECONO						3	3
Mathématiques	MATHE			4	4		4	4
Sciences expérimentales	SCIEX				4			4
<i>Biologie</i>	BIOLO	1		2	4		2	4
<i>Chimie</i>	CHIMI	1		1,5	3		2	3
<i>Physique</i>	PHYSI	1		1,5	3		2	3
Arts pluriels	ARTPL			2	2		1	2
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	2		1	1
Total				30	27		30	27

Remarques:

Excepté dans les cours de français et d'allemand, la langue d'enseignement est la langue anglaise.

Les cours d'allemand et de français fonctionnent sur deux niveaux.

1. BIOLO, CHIMI, Pondération: 1/3.
 PHYSI

Enseignement secondaire européen et international
Classes internationales
Bac International anglophone

Disciplines	Code	Rem.	2BI-EN		1BI-EN	
			7		7	
			leç.	coeff.	leç.	coeff.
Groupe à options <Études en langue et littérature>	GROLL					
<i>Anglais (A) niveau moyen</i>	ANANM		3	3	3	3
<i>Anglais (A) niveau supérieur</i>	ANANS		5	4	5	4
Groupe à options <Acquisition de langues>	GROAC					
<i>Allemand (B) niveau moyen</i>	ALBNM		3	3	3	3
<i>Allemand (B) niveau supérieur</i>	ALBNS		4	4	4	4
<i>Français (B) niveau moyen</i>	FRBNM		3	3	3	3
<i>Français (B) niveau supérieur</i>	FRBNS		5	4	5	4
Groupe à options <Individus et sociétés>	GROIS	1				
<i>Économie niveau moyen</i>	ECONM		3	3	3	3
<i>Économie niveau supérieur</i>	ECONS		5	4	5	4
<i>Histoire niveau moyen</i>	HISNM		3	3	3	3
<i>Histoire niveau supérieur</i>	HISNS		5	4	5	4
Groupe à options <Sciences>	GROSC	1				
<i>Biologie niveau moyen</i>	BIONM		3	3	3	3
<i>Biologie niveau supérieur</i>	BIONS		5	4	5	4
<i>Chimie niveau moyen</i>	CHINM		3	3	3	3
<i>Chimie niveau supérieur</i>	CHINS		5	4	5	4
<i>Physique niveau moyen</i>	PHYNM		3	3	3	3
<i>Physique niveau supérieur</i>	PHYNS		5	4	5	4
Groupe à options <Mathématiques>	GROMA					
<i>Mathématiques niveau moyen</i>	MATNM		3	3	3	3
<i>Mathématiques niveau supérieur</i>	MATNS		6	4	6	4
Groupe à options <Arts>	GROAR	2				
<i>Arts visuels niveau moyen</i>	ARTNM		3	3	3	3
<i>Arts visuels niveau supérieur</i>	ARTNS		5	4	5	4
Théorie de la connaissance	THECO	3	2	2	2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH	3	1	1	2	1
Total			27	24	27	24

Remarques:

L'élève choisit 3 ou 4 disciplines au niveau supérieur. Par conséquent le total des leçons et des coefficients peut varier. Le total indiqué est le total minimum.

A l'exception des mathématiques, un seul cours est organisé pour les disciplines offertes au niveau moyen et au niveau supérieur. Pour ces dernières disciplines, le cours au niveau moyen est inclus dans le cours au niveau supérieur.

- GROIS, GROSC Au moins une option sera organisée par groupe. Les autres options ne sont organisées que s'il y a un nombre minimal d'élèves inscrits pour constituer un groupe classe.
- GROAR La discipline du groupe à options <arts> peut être remplacée par une discipline d'un autre groupe à options.
- THECO, EDUPH Les cours en « Théorie de la connaissance » et en « Éducation physique et sportive » sont obligatoires.

Enseignement secondaire européen et international
Classes internationales anglophones
Classes préparatoires aux examens (international) GCSE, AS-level et A-level

Disciplines	Code	Rem.	7IEC	6IEC	5IEC
			11	11	11
			leç.	leç.	leç.
Anglais	ANGLA		5	5	6
Groupe à options 1 <Langues étrangères>	GROP1				
<i>Allemand</i>	ALLEM		3	3	3
<i>Français</i>	FRANC		3	3	3
<i>Luxembourgeois</i>	LUXEM		3	3	3
Luxembourg – langue et culture	LUXLA		1	1	1
Sciences naturelles	SCNAT		3	3	3
Mathématiques	MATHE		5	5	5
Informatique	INFOR		1	1	1
Philosophie	PHILO		1	1	
Histoire	HISTO		1,5	1,5	1,5
Géographie	GEOGR		1,5	1,5	1,5
Éducation artistique	EDUAR		1	1	1
Éducation musicale	EDMUS		1	1	1
Tutorat	TUTOR		1	1	1
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	2	2
Total			30	30	30

Remarques:

Excepté dans les cours de français, d'allemand et de luxembourgeois, la langue d'enseignement est la langue anglaise.

Les élèves sont obligés de fréquenter deux cours du groupe à options 'langues étrangères'. Des aménagements spécifiques sont mis en œuvre en fonction de la situation langagière de chaque élève, notamment pour éviter de débiter la même année dans les deux langues.

Enseignement secondaire européen et international
Classes internationales anglophones
(International) General Certificate of Secondary Education (GCSE)

Disciplines	Code	Rem.	4IEC	3IEC
			9	7
			leç.	leç.
Anglais	ANGLA		3	3
Groupe à options 1 <Langues étrangères>	GROP1	1, 2		
<i>Allemand</i>	ALLEM	5	3	3
<i>Français</i>	FRANC	5	3	3
<i>Espagnol</i>	ESPAN		3	3
<i>Chinois</i>	CHINO		3	3
<i>Japonais</i>	JAPON		3	
Luxembourg – langue et culture	LUXLA	6	1	1
Mathématiques	MATHE		4	4
Biologie	BIOLO		4	
Chimie	CHIMI		4	
Physique	PHYSI		4	
Groupe à options 2 <Sciences naturelles>	GROP2	2, 3		
<i>Biologie</i>	BIOLO			4
<i>Biologie niveau supérieur</i>	BIONS			5
<i>Chimie</i>	CHIMI			4
<i>Chimie niveau supérieur</i>	CHINS			5
<i>Physique</i>	PHYSI			4
<i>Physique niveau supérieur</i>	PHYNS			5
Groupe à options 3 <Sciences humaines>	GROP3	2, 4		
<i>Littérature du monde</i>	LITMO		3	3
<i>Histoire</i>	HISTO		3	3
<i>Géographie</i>	GEOGR		3	3
<i>Éducation artistique</i>	EDUAR		3	3
<i>Éducation musicale</i>	EDMUS		3	3
<i>Économie</i>	ECONO		3	3
<i>Informatique</i>	INFOR		3	3
<i>Perspective globale</i>	PERGO		3	3
Tutorat	TUTOR		1	1
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	2
Total			29	29

Remarques:

1. GROP1 L'élève doit au moins choisir la langue française ou la langue allemande.
2. GROP1, GROP2, GROP3 L'élève choisit des disciplines complémentaires pour un total de 6 à 10 disciplines et un programme hebdomadaire de 27 à 33 leçons.
3. GROP2 L'élève doit choisir un groupe de sciences. Double award: l'élève choisit les trois sciences (12 leçons) - Triple award: l'élève choisit les trois sciences (15 leçons).
4. GROP3 L'élève doit choisir au moins une des disciplines du groupe à options 3.
5. ALLEM, FRANC Allemand et Français : niveaux débutant, International GCSE first language, International GCSE second language.
6. LUXLA Cours facultatif.

Enseignement secondaire européen et international
Classes internationales anglophones
General Certificate of Education Advanced Subsidiary Level (AS-level)
General Certificate of Education Advanced Level (A-level)

Disciplines	Code	Rem.	2IEC	1IEC
			0	0
			leç.	leç.
Anglais	ANGLA		6	6
Littérature anglaise	LITAN		6	6
Langues étrangères	LANET			
<i>Allemand</i>	ALLE1	1, 2	3	3
<i>Français</i>	FRAN1	1, 2	3	3
<i>Allemand</i>	ALLE2	3, 4	6	6
<i>Français</i>	FRAN2	3, 4	6	6
Luxembourg – langue et culture	LUXLA	5	1	1
Mathématiques	MATHE		7	7
Sciences naturelles	SCNAT			
<i>Biologie</i>	BIOLO		7	7
<i>Chimie</i>	CHIMI		7	7
<i>Physique</i>	PHYSI		7	7
Sciences humaines	SCIHU			
<i>Histoire</i>	HISTO		6	6
<i>Géographie</i>	GEOGR		6	6
<i>Éducation artistique</i>	EDUAR		6	6
<i>Éducation musicale</i>	EDMUS		6	6
<i>Économie</i>	ECONO		6	6
<i>Business</i>	BUSIN		6	6
<i>Psychologie</i>	PSYCH		6	6
<i>Perspective globale</i>	PERGO		6	6
<i>Outils de pensée critique, de réflexion et de résolution de problèmes</i>	PCRRP		6	
Informatique	INFOR		6	6
Tutorat	TUTOR		1	1
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	2
Apprentissage accompagné	APPAC			
Total			29	29

Remarques:

L'élève doit choisir en classe 2IEC (AS-level) au moins quatre disciplines d'examen et en classe 1IEC (A-level) au moins 3 disciplines d'examen. Par conséquent, le total des leçons peut varier. Le nombre de leçons APPAC est en fonction des cours choisis par l'élève (nombre de cours et nombre de leçons).

1. ALLE1, FRAN1 2IEC Niveau C1.
2. ALLE1, FRAN1 1IEC Niveau C2.
3. ALLE2, FRAN2 2IEC Niveau AS-level.
4. ALLE2, FRAN2 1IEC Niveau A-level.
5. LUXLA Cours facultatif.



FICHE D'ÉVALUATION D'IMPACT MESURES LÉGISLATIVES, RÉGLEMENTAIRES ET AUTRES

Coordonnées du projet

Intitulé du projet :	Projet de règlement grand-ducal fixant les grilles horaires des classes de l'enseignement secondaire européen et international
Ministère initiateur :	Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
Auteur(s) :	Marielle BRUCK
Téléphone :	247-75253
Courriel :	marie.bruck@men.lu
Objectif(s) du projet :	Le texte détermine les grilles horaires des classes de l'enseignement secondaire européen et international valables à partir de la rentrée scolaire 2022/2023.
Autre(s) Ministère(s) / Organisme(s) / Commune(s) impliqué(e)(s)	/
Date :	30/03/22



Mieux légiférer

1

Partie(s) prenante(s) (organismes divers, citoyens,...) consultée(s) : Oui Non

Si oui, laquelle / lesquelles :

Remarques / Observations :

2

Destinataires du projet :

- Entreprises / Professions libérales :

Oui Non

- Citoyens :

Oui Non

- Administrations :

Oui Non

3

Le principe « Think small first » est-il respecté ?

Oui Non N.a. ¹

(c.-à-d. des exemptions ou dérogations sont-elles prévues suivant la taille de l'entreprise et/ou son secteur d'activité ?)

Remarques / Observations :

¹ N.a. : non applicable.

4

Le projet est-il lisible et compréhensible pour le destinataire ?

Oui Non

Existe-t-il un texte coordonné ou un guide pratique, mis à jour et publié d'une façon régulière ?

Oui Non

Remarques / Observations :

5

Le projet a-t-il saisi l'opportunité pour supprimer ou simplifier des régimes d'autorisation et de déclaration existants, ou pour améliorer la qualité des procédures ?

Oui Non

Remarques / Observations :



6

Le projet contient-il une charge administrative² pour le(s) destinataire(s) ? (un coût imposé pour satisfaire à une obligation d'information émanant du projet ?)

Oui Non

Si oui, quel est le coût administratif³ approximatif total ?
(nombre de destinataires x
coût administratif par destinataire)

² Il s'agit d'obligations et de formalités administratives imposées aux entreprises et aux citoyens, liées à l'exécution, l'application ou la mise en œuvre d'une loi, d'un règlement grand-ducal, d'une application administrative, d'un règlement ministériel, d'une circulaire, d'une directive, d'un règlement UE ou d'un accord international prévoyant un droit, une interdiction ou une obligation.

³ Coût auquel un destinataire est confronté lorsqu'il répond à une obligation d'information inscrite dans une loi ou un texte d'application de celle-ci (exemple : taxe, coût de salaire, perte de temps ou de congé, coût de déplacement physique, achat de matériel, etc.).

7

a) Le projet prend-il recours à un échange de données inter-administratif (national ou international) plutôt que de demander l'information au destinataire ?

Oui Non N.a.

Si oui, de quelle(s) donnée(s) et/ou administration(s) s'agit-il ?

b) Le projet en question contient-il des dispositions spécifiques concernant la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel⁴ ?

Oui Non N.a.

Si oui, de quelle(s) donnée(s) et/ou administration(s) s'agit-il ?

⁴ Loi modifiée du 2 août 2002 relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel (www.cnpd.lu)

8

Le projet prévoit-il :

- une autorisation tacite en cas de non réponse de l'administration ? Oui Non N.a.

- des délais de réponse à respecter par l'administration ? Oui Non N.a.

- le principe que l'administration ne pourra demander des informations supplémentaires qu'une seule fois ? Oui Non N.a.

9

Y a-t-il une possibilité de regroupement de formalités et/ou de procédures (p.ex. prévues le cas échéant par un autre texte) ?

Oui Non N.a.

Si oui, laquelle :

10

En cas de transposition de directives communautaires, le principe « la directive, rien que la directive » est-il respecté ?

Oui Non N.a.



Sinon, pourquoi ?

11

Le projet contribue-t-il en général à une :

a) simplification administrative, et/ou à une

Oui Non

b) amélioration de la qualité réglementaire ?

Oui Non

Remarques / Observations :

12

Des heures d'ouverture de guichet, favorables et adaptées aux besoins du/des destinataire(s), seront-elles introduites ?

Oui Non N.a.

13

Y a-t-il une nécessité d'adapter un système informatique auprès de l'Etat (e-Government ou application back-office)

Oui Non

Si oui, quel est le délai pour disposer du nouveau système ?

14

Y a-t-il un besoin en formation du personnel de l'administration concernée ?

Oui Non N.a.

Si oui, lequel ?

Remarques / Observations :



Egalité des chances

15

Le projet est-il :

- principalement centré sur l'égalité des femmes et des hommes ? Oui Non
- positif en matière d'égalité des femmes et des hommes ? Oui Non

Si oui, expliquez
de quelle manière :

- neutre en matière d'égalité des femmes et des hommes ? Oui Non

Si oui, expliquez pourquoi :

- négatif en matière d'égalité des femmes et des hommes ? Oui Non

Si oui, expliquez
de quelle manière :

16

Y a-t-il un impact financier différent sur les femmes et les hommes ? Oui Non N.a.

Si oui, expliquez
de quelle manière :

Directive « services »

17

Le projet introduit-il une exigence relative à la liberté d'établissement soumise à évaluation⁵ ? Oui Non N.a.

Si oui, veuillez annexer le formulaire A, disponible au site Internet du
Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur :

www.eco.public.lu/attributions/dg2/d_consommation/d_march_int_rieur/Services/index.html

⁵ Article 15 paragraphe 2 de la directive « services » (cf. Note explicative, p.10-11)

18

Le projet introduit-il une exigence relative à la libre prestation de services transfrontaliers⁶ ? Oui Non N.a.

Si oui, veuillez annexer le formulaire B, disponible au site Internet du
Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur :

www.eco.public.lu/attributions/dg2/d_consommation/d_march_int_rieur/Services/index.html

⁶ Article 16, paragraphe 1, troisième alinéa et paragraphe 3, première phrase de la directive « services » (cf. Note explicative, p.10-11)